

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 2 MARS 2022

NOUVEAUTÉ KNAUF INSULATION LA SOLUTION FKD-MAX C2

FKD-MAX C2 : LA NOUVELLE LAINE MINÉRALE DE ROCHE POUR UNE ISOLATION EXTÉRIEURE SOUS ENDUIT SIMPLE ET RAPIDE À METTRE EN ŒUVRE

La solution FKD-MAX C2 est **la nouvelle solution d'isolation** de KNAUF INSULATION pour les systèmes ETICS, procédés d'isolation thermique par l'extérieur. Le principe de ce procédé est de mettre en œuvre un isolant thermique adapté directement sur la façade, sur lequel est appliqué un système de finition de type enduit.



LA SOLUTION FKD-MAX C2



Knauf Insulation a conçu la **solution FKD-MAX C2 pour l'isolation des murs extérieurs sous enduits des bâtiments**. Ces nouveaux panneaux support d'enduit en laine minérale de roche sont revêtus d'une pré-impression sur leurs deux faces. Toujours avec l'objectif de répondre aux attentes de ses clients et professionnels, cette solution a été mise au point pour permettre **un gain de temps considérable (jusqu'à 25% vs solutions traditionnelles) lors de sa mise en œuvre et ainsi augmenter la productivité des entreprises**.

Les nouveaux panneaux FKD-MAX C2 présentent la **meilleure résistance thermique du marché en laine minérale de roche ($\lambda = 0.034 \text{ W/(m.K)}$)**. Cette nouvelle gamme s'adapte parfaitement **à tous les types de chevillage** (à fleur, à cœur, hélicoïdales) en étant compatible avec tous les types d'enduits de finition.

Les panneaux support d'enduit en laine minérale de roche, FKD-MAX C2 d'euroclasse A1, revêtus d'une **pré-impression** sur leurs deux faces, répondent **aux exigences de la réglementation sécurité incendie (IT 249)** pour toutes les typologies de bâtiments (**particulièrement les IMH**).

Type d'habitation	Réaction au feu	FKD-MAX C2* (laine de roche)
1^{ère} famille (1 ou 2 étages)	E ou D-s3, d0	✓ solution adaptée
2^{ème} famille (3 étages)	D-s3, d0	✓ solution adaptée
3^{ème} famille (max. 7 étages)	Guides de préconisation ETICS ou APL	✓ solution adaptée
IMH (28m < h* < 50m) / IGH (h* > 50m)	A2-s2,d0	✓ solution adaptée

La réglementation de sécurité incendie dans les bâtiments d'habitation a récemment évolué :

- Décret n° 2019-461 du 16 mai 2019 relatif aux travaux de modification des IMH.
- Arrêté du 7 août 2019 relatif aux travaux de modification des IMH et précisant les solutions constructives acceptables pour les rénovations de façade.
- Arrêté du 7 août 2019 modifiant l'arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation.

La solution FKD-MAX C2, dernière innovation dans le domaine, présente de nombreux avantages :



RÉACTION AU FEU A1 (INCOMBUSTIBLE)



GAIN DE TEMPS LORS DE LA MISE EN ŒUVRE (JUSQU'À 25%)



HAUTES PERFORMANCES MÉCANIQUES



HAUTES PERFORMANCES THERMIQUES



PRÉ-IMPRESSION DES 2 FACES FACILITANT L'ADHÉRENCE DU MORTIER COLLE ET DE L'ENDUIT



OPTIMISATION DES PLANS DE CHEVILLAGE MOINS DE FIXATIONS PAR PANNEAU



CONFORT DE POSE



LA SOLUTION FKD-U-RS C2

Les experts de Knauf Insulation ont également développé la solution FKD-U-RS C2 (épaisseur de 20 à 50mm) pour le traitement des ouvertures, portes et fenêtres, permettant ainsi de **limiter les ponts thermiques pour une isolation par l'extérieure optimale.**



Les partenaires Knauf Insulation ont opté pour la solution FKD-MAX C2 pour des systèmes d'isolation extérieure optimisés. La solution Knauf Insulation a été choisie par les tenants de système du marché français. Retrouvez le FKD-MAX C2 dans les DTA de :

À PROPOS DE **KNAUFINSULATION**

Créée en 1978, Knauf Insulation est aujourd'hui l'un des plus grands fabricants, à l'échelon international, de produits et systèmes pour l'isolation. L'entreprise est notamment reconnue pour la qualité et les performances de ses laines minérales. Knauf Insulation compte 27 sites de production à travers le monde et emploie 5 500 personnes, dont le site d'Illange (57) inauguré en 2019.



CONTACT PRESSE
Comadequat / 04 72 40 54 10

Anne Forest / 07 52 63 53 73
a.forest@comadequat.fr

challenge.
create.
care.

L'ITE (ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR) C'EST AVANT TOUT UN CONFORT DE VIE

- Isolation thermique performante
- Amélioration de la qualité de vie
- Rénovation de l'aspect des façades
- Un bâti revalorisé
- Suppression des ponts thermiques
- Maintien de l'activité pour les locaux occupés
- Pas de diminution de la surface habitable
- Amélioration du confort été

» Des aides financières pour le recours à l'ITE

Dans le cadre du plan France Relance mis en place par le gouvernement avec les dispositifs tels que MaPrimeRénov', CEE, ECO-PTZ, TVA à 5,5%, le recours à l'ITE bénéficie d'aides financières, dans le but de réduire les consommations énergétiques et de réaliser des économies sur les factures.